

Projet soutenu par la CNSA au titre des études, recherches et actions innovantes (Section V de son budget) **Fiche de synthèse**

Projet : Appropriation du Guide d'évaluation multidimensionnelle par les équipes pluridisciplinaires des MDPH du Calvados, de la Manche et de l'Orne

Porteur de projet : Centre régional d'études et d'actions pour l'insertion (CREAI) de Basse-Normandie

Projet n°

Projet retenu dans le cadre d'un appel à projets : non

- Nom de l'AAP :
- Nom(s) du(des) partenaire(s) de l'AAP :

Caractéristiques du porteur de projet

- Le centre régional d'études et d'actions pour l'insertion (CREAI) est une association avec une mission de conseil, d'évaluation et d'aide à la prise de décision des pouvoirs publics dans le domaine du handicap, à l'échelon régional. Ses principales missions et activités sont les suivantes : réalisation d'études et d'observations des besoins des publics, accompagnement du développement des projets d'établissements, animation de groupes de travail et de journées d'étude, formation des professionnels de l'action sociale et médico-sociale, diffusion d'informations.

Contacts

- Le porteur de projet : info@creai-normandie.asso.fr

Durée et année(s) de réalisation : 16 mois en 2007 et 2008

Le projet en bref

Contexte/objectifs

A l'initiative des trois maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) du Calvados, de la Manche et de l'Orne, le CREAI de Basse-Normandie a proposé un projet d'accompagnement de leurs équipes pluridisciplinaires dans le renforcement de leur appropriation du Guide d'évaluation multidimensionnelle (GEVA) des besoins et des attentes des personnes handicapées, élaboré pour répondre aux exigences de la loi du 11 février 2005. Ce projet a été conduit dans un contexte de mise en place des MDPH, avant même que le GEVA soit rendu officiel. Il avait pour objectifs majeurs de sensibiliser les équipes pluridisciplinaires des MDPH et les associations représentant les personnes handicapées, au sens et à la mise en œuvre de la démarche d'évaluation multidimensionnelle (de la formulation du projet de vie à l'élaboration du plan personnalisé de compensation), de créer une culture commune de l'évaluation et de permettre l'appropriation du guide par les évaluateurs et de dégager des bonnes pratiques en matière de sensibilisation et de formation des équipes à l'utilisation de ce guide.

Méthodologie

Le projet s'est déroulé suivant une approche qualitative (groupes de travail) et quantitative (questionnaires auprès des directeurs/coordonnateurs des MDPH et des évaluateurs). Les étapes du projet s'articulent autour de l'analyse des pratiques et des difficultés rencontrées par les professionnels, d'une réflexion/formation des équipes sur la démarche d'évaluation et la prise en compte de la parole des personnes handicapées, d'une expérimentation du guide et d'une sensibilisation des associations.

Principaux enseignements

La démarche d'évaluation (son organisation, son sens, la façon de positionner la personne handicapée et l'évaluateur dans le processus) fait finalement davantage l'objet de divergences de point de vue et de difficultés que l'outil GEVA en tant que tel. Quand elles sont directement liées à l'outil, les critiques ciblent les informations manquantes et/ou inadaptées, notamment aux besoins des personnes handicapées psychiques et aux besoins de scolarisation des enfants. A contrario, l'utilisation du GEVA aide à structurer les échanges lors de l'évaluation, à changer le regard sur les personnes handicapées et sur les pratiques d'évaluation et à améliorer l'organisation de l'intervention des évaluateurs.

Pour les associations représentatives des personnes handicapées, le GEVA contribue à favoriser à la fois l'égalité de traitement des demandes des personnes handicapées, l'efficacité et la pluridisciplinarité de l'évaluation des besoins et des attentes à partir des projets de vie.

Afin de renforcer l'appropriation de la démarche d'évaluation et du GEVA, il est proposé 1) de définir une charte commune aux évaluateurs définissant les principes éthiques de l'évaluation des besoins, réalisée par les professionnels avec la participation des personnes handicapées, 2) d'élaborer un livret de présentation de la démarche d'évaluation, 3) de réaliser un cahier des charges visant la labellisation d'équipes d'évaluation qui pourront être mobilisées par les MDPH, développant ainsi un réseau de compétences.

Implication de la CNSA

Les résultats devaient alimenter les travaux engagés par le groupe de pilotage du GEVA et ceux conduits dans le cadre de la commission spécialisée "évaluation des besoins" du Conseil scientifique de la CNSA (sur les pratiques, outils et démarches d'évaluation). Conduit avant la publication du décret officialisant l'utilisation du GEVA, ce projet devait aussi apporter un éclairage sur les difficultés rencontrées par les professionnels dans la réalisation d'évaluations et l'utilisation d'un guide afin d'en tirer un certain nombre de propositions d'adaptations éventuelles du GEVA et d'actions d'accompagnement à l'appropriation de ce guide par les MDPH.

Autres informations

- **Thème(s) abordé(s)** : évaluation des besoins individuels et de la situation des personnes
- **Mots-clés** : évaluation des besoins des personnes, MDPH, outils/référentiels, personnes handicapées, étude
- **Support** : rapport
- **Année de diffusion** : juin 2008
- **Suite(s) donnée(s), par la CNSA, au projet** : prise de connaissance des résultats par le groupe de pilotage du GEVA et intégration d'enseignements issus du projet dans le rapport d'appropriation du GEVA en 2009

Pour en savoir plus

- Nous contacter : etudes-innovation@cnsa.fr
- Des informations supplémentaires sur le site de la CNSA : <http://www.cnsa.fr>